

**CONCOURS EXTERNE – INTERNE – 3^{ÈME} CONCOURS
D'ATTACHÉ TERRITORIAL DE CONSERVATION
DU PATRIMOINE**

NOVEMBRE 2006

UN COMMENTAIRE DE TEXTE PORTANT SUR UN SUJET D'ORDRE GÉNÉRAL
RELATIF AUX CIVILISATIONS EUROPÉENNES

Spécialité Archives

Durée : 4 heures
Coefficient : 3

EPREUVE N° 2

SUJET : L'archiviste au sein de la nation démocratique.

Certes, il serait aisé d'imaginer un archiviste mécanique : il collecterait, il conserverait, il communiquerait. Dans chacune de ces différentes étapes, son intervention intellectuelle serait réduite dans un souci d'objectivité, refusant de se prononcer sur la production en amont, sur l'utilisation en aval. Cette tentation existe, elle s'exprime parfois dans des colloques internationaux, elle fleurit quelquefois dans des revues spécialisées. Il s'en dégagerait un projet clair de l'archiviste chargé de traiter des masses, et dont la tâche se trouverait facilitée par les techniques actuelles, l'archiviste gestionnaire protégé par son ordinateur. Arrêtons là ce sombre et inimaginable tableau pour revenir à des considérations plus sereines. Toute action de l'homme se définit par sa finalité. Celle des archives s'inscrit dans la longue durée par leur imprescriptibilité et par leur caractère patrimonial. Les inventaires d'archives relèvent du statut de production des œuvres de l'esprit, ils en ont le statut final. De ce statut final, la chaîne se remonte aisément pour mettre en lumière le rôle exceptionnel de l'archiviste situé à la frange de l'aval et de l'amont. Il lui revient de modifier, de transformer une masse brute en un produit fini, utilisable par l'historien. Sa puissance de conviction doit donc s'exercer auprès des services producteurs, afin de collecter des archives riches ; sa maîtrise intellectuelle lui permet d'intervenir de façon conséquente sur la production par un certain nombre d'actions lourdes comme le tri ; d'imaginer des instruments de recherche indispensables à l'enquête qu'elle soit d'ordre administratif ou de recherche. C'est donc une image très différente qui se dégage, et qui se révèle déterminante.

Alain ERLANDE-BRANDENBURG, « L'archiviste au sein de la nation démocratique » in *Mélanges Charles Kecskemeti*, 1999.

NOTA :

- 2 points seront retirés de la note sur 20 si la copie contient plus de 10 fautes d'orthographe ou de syntaxe.
- Les candidats ne doivent porter aucun signe distinctif sur les copies.
- Les épreuves sont d'une durée limitée. Aucun brouillon ne sera accepté, la gestion du temps faisant partie intégrante des épreuves.